

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1981

Sixième Circonscription
de la Seine-Maritime

SCRUTIN DU 14 JUIN 1981

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous allez voter dimanche prochain 14 Juin.

Déjà vous prenez conscience que les décisions et les orientations du gouvernement socialiste soutenu par le parti communiste vont avoir des conséquences graves pour notre pays et pour la vie de chacune et de chacun d'entre nous.

La chute du franc, la hausse vertigineuse des taux d'intérêt, le blocage de notre politique d'indépendance énergétique, l'arrêt de l'embauche et des investissements, la présence d'un anarchiste révolutionnaire comme conseiller diplomatique du chef de l'État sont autant de sujets d'inquiétudes pour l'avenir.

Vous le savez : **IL N'Y A PAS DE LIBERTÉ DANS L'INQUIÉTUDE.**

Ce ne sont pas les mesures dites sociales prises au cours même de la campagne électorale qui sont de nature à nous rassurer. Il est excellent d'augmenter le S.M.I.C., les allocations familiales, l'allocation logement et l'aide aux personnes âgées. Mais à qui cela profite-t-il si la hausse des prix dépasse 20 % par an ? **Est-il raisonnable d'annoncer des dépenses nouvelles sans avoir l'honnêteté de préciser de quelle manière elles seront financées ?**

Si le parti socialiste et le parti communiste gagnent l'élection du 14 Juin, l'application de leur programme sera inévitable : retour à la proportionnelle et au régime des partis, étatisation de l'école privée, nationalisation des terres par les offices fonciers, remise en cause des avantages acquis pour les retraites, etc.

C'EST CELA QU'IL FAUT ÉVITER

– dans l'intérêt supérieur du pays,
– dans l'intérêt de chacun d'entre nous,
– pour l'avenir de nos enfants qui est en jeu.

Au HAVRE et dans le canton de MONTIVILLIERS, **seul un député de l'Union pour la Nouvelle Majorité peut empêcher le candidat communiste d'être élu.**

Seul un député de la nouvelle majorité peut être le défenseur efficace de toutes les libertés et empêcher les communistes de gouverner la France, directement ou par socialistes interposés.

Je suis votre député depuis 1975 et je vous demande de me renouveler votre confiance :

– Pour **poursuivre l'action** que j'ai engagée au niveau local avec l'aide de beaucoup d'entre vous.

– Pour **m'opposer à l'application d'un projet socialo-communiste** dangereux pour l'avenir de la France et des Français.

– Pour continuer d'être dans la future Assemblée Nationale **un député actif qui proposera des réformes,** qui tiendra compte des aspirations qui se sont exprimées dans la campagne présidentielle puis dans la campagne législative : plus de liberté, une lutte accrue contre le chômage, moins de contraintes économiques, plus de justice sociale.

Vous voterez le 14 Juin pour

Antoine RUFENACHT

Candidat d'Union pour Une Nouvelle Majorité

et Raymond RÉJAUD

Suppléant

Vu le Candidat

ANC. IMP. ETAIX S.A. – LE HAVRE